

CULTURE ET SAVOIR

I. Les fonctions de la culture

1. Définition de la culture

Chaque société distingue des segments culturels qu'elle juge les plus dignes de la représenter, et les plus nécessaires à transmettre par l'éducation, pour se perpétuer. Ce choix manifeste les représentations qu'elle se fait d'elle-même, de son histoire et de son idéal.

Dans le monde occidental, cette dignité va aux « œuvres » reconnues comme la plus haute expression de l'excellence de la pensée, du « génie humain ».

On appelle aussi « culture » l'effet chez un sujet de cette éducation par laquelle une société transmet ses racines et ses valeurs.

2. Qu'est-ce qu'être cultivé ?

Ce n'est pas tout savoir, même dans un domaine restreint (culture littéraire, artistique, ...). Au-delà des connaissances, la culture est faite d'attitudes (interrogation, recherche, ...) et de valeurs (goût du savoir, rationalité, ...).

3. Les fonctions de la culture

- Une fonction primordiale pour toute société

La culture est l'ensemble des systèmes symboliques par lesquels une société se reproduit, se représente, se mémorise, et conduit l'éducation de ses jeunes générations. Toute éducation impose des modèles à suivre, des valeurs à respecter, des savoirs, des rites et façons de faire dont elle ménage l'apprentissage. Elle vise un idéal-type.

Les idéaux choisis déterminent les finalités éducatives de cette société, et sélectionnent, à l'intérieur de la culture, des « supports culturels » adaptés à ces finalités. Ces choix culturels sont donc politiques.

- Fonctions de la culture dans la civilisation occidentale

Pour l'essentiel, une même finalité éducative court de la Grèce antique au rapport des professeurs du Collège de France et unifie la « civilisation occidentale ». Il s'agit de former un citoyen libre capable « de se déterminer librement dans les diverses circonstances de la vie privée et publique » et capable de débattre.

Pour la civilisation occidentale, les fonctions prioritaires sont donc la formation du jugement critique et l'institution d'un rapport à l'autre dans lequel un universel est visé.

II. Transmission de la culture et formation de l'homme et du citoyen

1. Les textes de référence

- Programmes et instructions de 1985

« Dans la vie à l'école et dans l'enseignement dispensé seront cultivées les vertus qui fondent une société civilisée et démocratique [...] la reconnaissance de l'universel présent dans les différentes cultures, l'amour de la France, qui se confond avec l'attachement à la Liberté, à l'Egalité, et à la Fraternité. »

- Conférence de presse de Jack Lang du 20 juin 2000

Elle réaffirme la place que doit tenir la culture dans l'école : « ... l'école doit plus que jamais transmettre l'expérience et l'histoire des générations précédentes ».

Le cycle 3 « doit favoriser les rencontres avec les textes longs et de plus en plus complexes, des textes riches qui donnent à penser, à s'émouvoir, à s'amuser, à apprendre, des textes qui nourrissent les discussions entre élèves, les rapprochent, les unissent : « avoir lu le même livre, c'est avoir habité la même maison », disait Saint-Exupéry [...] Aussi bien la littérature de jeunesse que les œuvres du patrimoine seront sollicitées ».

Ne pas avoir accès à la culture et à l'art « constitue une des premières des grandes inégalités [...] la culture dans l'école et hors de l'école est un remède contre les tentations de la violence, une introduction naturelle à la vie citoyenne, et un facteur puissant d'intégration sociale et de lutte contre les inégalités. »

- Programmes de 2002

- A l'école maternelle, « les grands thèmes de la littérature orale, les grands mythes, sont abordés régulièrement dès l'âge de trois ans. C'est l'occasion [...] d'ouvrir les jeunes esprits à la culture des contes et des légendes dont les significations sont universelles. »

- Au cycle 3, un programme de littérature d'au moins dix livres, dont au moins deux « classiques de l'enfance » « qui constituent un patrimoine se transmettant de génération en génération », doit permettre « que se constitue une culture commune susceptible d'être partagée y compris entre générations » et « l'exploration de l'univers de connaissances et de valeurs qu'est la littérature ».

2. Les conditions

Articuler transmission de la culture et formation de l'homme et du citoyen suppose que :

- La culture soit considérée comme un objet d'étude. Transmettre la culture, ce n'est pas la faire connaître, pas non plus simplement partager des émotions dans le plaisir d'un beau texte ou d'un beau moment de peinture ou de musique (sensibilité et goût), c'est la faire étudier.
- Aucun domaine de la culture, ni les lettres, ni les sciences, ni les arts ne soit négligé.
- L'école primaire permette à tous, et dès la maternelle, de rencontrer les usages cognitifs du langage les plus exigeants.
- L'école primaire fasse lire les textes de la culture fondateurs des droits de l'homme et du citoyen, les fasse travailler, et les situe historiquement.
- Les faits de la vie quotidienne sur lesquels s'appuie l'éducation civique soient mis en perspective par rapport à des textes classiques.
- Les maîtres se sentent tenus par leur fonction, transmettre la culture, de devoir eux-mêmes être des hommes de culture.